

Unité de distribution : EST

Lieux de prélèvements	Paramètres	Unité	Minimum	Moyenne	Maximum	Limites et référence de qualité*	Nombre de dépassements	Commentaires de la délégation départementale de Paris
Analyses en distribution (réseaux publics et réseaux intérieurs d'immeubles)	Température	°C	13,0	15,3	20,4	25	0	Sur les 44 échantillons prélevés, tous les résultats d'analyse sont conformes à la réglementation pour l'ensemble des paramètres étudiés.
	Turbidité	NFU	0,0	0,1	0,8	2	0	
	Chlore libre	mg(Cl ₂)/L	0,1	0,2	0,3	-	0	
	Conductivité	µS/cm	461,0	502,0	552,0	200<x<1100	0	
	pH	unité pH	7,6	7,8	7,9	6,5<x<9	0	
Synthèse des résultats portant sur 44 prélèvements	Fer	µg/L	0,0	17,8	67,0	200	0	
	Nitrates	mg/L	19,0	24,2	39,0	50	0	
	Ammonium	mg/L	0,0	0,0	0,0	0,1	0	
	Escherichia coli	n/(100mL)	0,0	0,0	0,0	0	0	
	Bactéries sulfito-réductrices	n/(100mL)	0,0	0,0	0,0	0	0	
	Entérocoques	n/(100mL)	0,0	0,0	0,0	0	0	
	Coliformes totaux	n/(100mL)	0,0	0,0	0,0	0	0	

* : valeurs fixées par les articles R.1321-2 et R.1321-3 du code de la santé publique

Lieux de prélèvements	Paramètres	Unité	Minimum	Moyenne	Maximum	Limites et référence de qualité*	Nombre de dépassements	Commentaires de la délégation départementale de Paris
Analyses en production (sur l'eau traitée) avant mise en distribution de l'unité de distribution EST	Dureté (TH)	°f	22,3	23,3	24,5	-	0	Sur l'ensemble des échantillons prélevés, tous les résultats d'analyse sont conformes à la réglementation pour l'ensemble des paramètres étudiés.
	Calcium	mg/L	90,0	90,0	90,0	-	0	
	Bicarbonates	mg/L	232,0	232,0	232,0	-	0	
	Chlorures	mg/L	21,0	21,6	22,0	250	0	
	Fluorures	mg/L	0,1	0,1	0,1	1,5	0	
Synthèse des résultats portant sur les 7 prélèvements réalisés sur le réservoir des Lilas	Sodium	mg/L	8,1	8,1	8,1	200	0	
	Sulfates	mg/L	18,0	19,1	21,0	250	0	
	Nitrates	mg/L	21,0	22,3	25,0	50	0	
	Pesticide : atrazine	µg/L	0,0	0,0	0,0	0,1	0	

AVIS DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE PARIS : EAU DE BONNE QUALITE

pour le Directeur de la délégation départementale de Paris,
par délégation,

Thomas CARTIER
Responsable de la Cellule Qualité des eaux
Pôle Santé Environnement
ARS Ile-de-France
Délégation Départementale de Paris

N.B. : toute anomalie observée fait l'objet d'analyses complémentaires pour infirmer ou confirmer les résultats. En cas de nécessité, des actions immédiates sont entreprises.